



Un nombre important d'enfants ne reverra pas l'école avant septembre. Voilà pourquoi

Contrairement aux promesses de Jean-Michel Blanquer, les écoles ne pourront pas rescolariser tous les élèves entre le 11 et le 25 mai. Mais à quoi, alors, joue l'exécutif? C'est une des principales qualités et l'un des défauts majeurs de Jean-Michel Blanquer : sa volonté de faire simple, rapide et concis. (Ré) agir vite, sans laisser apparaître le moindre doute, se faire comprendre du plus grand monde, marquer l'opinion et préserver en passant sa place dans l'arène médiatique.

Cette méthode a fait ses preuves, lui permettant de mettre au pas les enseignants et de faire passer des réformes d'ampleur comme celle du bac sur lesquelles tous les précédents gouvernements avaient échoué.

L'arrivée du coronavirus, avec son lot d'incertitudes, aurait pu l'inciter à plus de prudence et de pondération. Dans la période hors-norme que nous traversons, personne ne lui aurait fait grief de tâtonner et d'ouvrir le parapluie sanitaire. Eh bien non. Le ministre n'a eu de cesse de se présenter en Capitaine Courage, pilotant son paquebot éducatif d'une main ferme et assurée. Cela est vrai pour l'expérience inédite d'école à distance débutée le 16 mars. Le ministre, bien que pris de court – comme tout le gouvernement – par la brutalité des événements, n'a pas pu s'empêcher d'affirmer, dès l'annonce présidentielle, que l'Education nationale était « prête » pour relever le défi d'un enseignement entièrement virtualisé.

Ce qui fut naturellement infirmé par les faits : difficultés de connexion répétées sur les plateformes du ministère, élèves aux abonnés absents, notamment dans les établissements populaires, et enseignants étalant l'hétérogénéité de leurs pratiques pédagogiques et de leurs facultés d'adaptation.

Prudence de Sioux

Rebelote aujourd'hui, pour la stratégie de déconfinement des écoles. Là encore, le ministre est au taquet. En témoigne ce plan de reprise étalé sur trois semaines présenté mardi matin aux députés, et largement repris depuis par les médias. C'est peu dire que la sortie a étonné. Par sa nature intempestive : une semaine avant la date butoir prévue pour la concertation avec les organisations syndicales et les collectivités locales. Par l'impolitesse faite au Premier ministre, même pas prévenu de cette sortie. Et par son ton extrêmement affirmatif, en décalage complet avec la prudence de Sioux du même Edouard Philippe.

Même si le ministre a précisé en introduction que ce plan n'était « pas encore stabilisé » et conclu son propos en précisant que « beaucoup de souplesse serait laissée au plan local », il a bien utilisé le terme « doctrine d'accueil des élèves » et non « hypothèse », n'a quasiment pas eu recours au conditionnel et proposé un calendrier de reprise aussi précis qu'un mécanisme d'horlogerie suisse : reprise des grandes sections, CP, CM2 dès la semaine du 11 mai, des sixième, troisième, première et terminale à partir du 18 et de tous les autres niveaux le 25.

Le tout avec un objectif à la fois social – remettre la main sur les décrocheurs – et pédagogique – faire rentrer d'abord les classes charnières et celles correspondant à ses priorités politiques (l'apprentissage de la lecture et du calcul chez les grandes sections et CP, la préparation au supérieur chez les première et terminale).

Le message envoyé aux parents d'élèves est donc clair : sauf exception, tous les petits Français auront repris le chemin de l'école – ou d'activités périscolaires, on y reviendra – à la fin mai. L'enseignement à distance redeviendra « l'exception et non la règle ». Chaque enfant aura droit à un traitement « personnalisé », souvent « inédit ». Et les parents pourront donc repartir travailler l'esprit apaisé.

Le scénario ne tient pas la route

En éternel meilleur élève de la Macronie, Jean-Michel Blanquer colle ainsi à la commande

politique du président de la République qui lundi 13 avril annonçait une reprise « progressive » des écoles dès le 11 mai afin de « permettre au plus grand nombre de retourner travailler, redémarrer notre industrie, nos commerces et nos services ». Il reste également fidèle à sa ligne directrice depuis trois ans : rappeler l'impérieuse nécessité de la scolarisation, et a fortiori d'une scolarisation exigeante pour venir à bout de la difficulté scolaire.

Reste un écueil et pas le moindre : la réalité du terrain. Nous avons fait le tour des acteurs du monde éducatif - proviseurs, enseignants, élus. Et, hélas, en les écoutant, force est de constater que le scénario idéal concocté par le ministre ne tient pas la route. Si la reprise se fera bien, ici et là, en mai, celle-ci sera beaucoup plus progressive et beaucoup plus partielle qu'annoncée. Et un nombre important – sinon une majorité – d'élèves ne verront quasiment plus l'école avant septembre. Voilà pourquoi.

Dans sa « doctrine d'accueil des élèves » exposée aux députés, Jean-Michel Blanquer anticipe sur le protocole sanitaire qui sera imposé par les autorités de santé aux établissements et table sur une reprise par petits groupes de quinze élèves au maximum, un « impératif catégorique » pour permettre la distanciation sociale.

Le respect de ce plafond est manifestement déterminant à ses yeux. Ainsi, les classes dédoublées de CP et CE1 en éducation prioritaires, ainsi que les petites classes des écoles rurales (soit un total de 360 000 élèves), « vont pouvoir rentrer sans grande modification » dès la semaine du 11 et donc profiter d'une scolarité complète jusqu'au 4 juillet.

Moi, prof confinée (4) : « Le 11 mai, je ne suis pas sûre de vouloir participer à tout ça »

Pour toutes les autres classes, où les effectifs surfent plus souvent avec la trentaine d'élèves, le principe sera celui d'une rotation des effectifs par journée ou par semaine. Ce qui limite déjà considérablement l'intérêt prosaïque que les parents qui travaillent retireront de cette reprise, à moins d'inventer en urgence des mécanismes de prise en charge périscolaire avec les collectivités.

Réaliste ? « Oui, dans un monde idéal »

Il faut noter que le plafond de quinze élèves n'a pas été choisi par hasard.

« C'est le maximum d'élèves qu'on peut faire rentrer dans une salle de classe de taille moyenne en respectant les distances de sécurité entre élèves », note Philippe Vincent, le patron du SNPDEN, syndicat majoritaire chez les proviseurs. C'est aussi la moitié de l'effectif moyen d'une classe dans le secondaire. Jean-Michel Blanquer reconnaît d'ailleurs que ce plafond permettrait « très souvent de faire des demi-groupes avec une classe existante ». Il s'agit donc d'optimiser.

Réaliste ? « Oui, dans un monde idéal, où toutes les salles sont en capacité d'accueillir quinze élèves. J'ai la chance de disposer d'un ancien séminaire avec des locaux assez vastes, mais les constructions modernes sont plutôt dans l'optimisation de l'espace. Dans bien des établissements, le plafond de 15 ne sera pas tenable », note M. Vincent. Il faudra donc se résoudre à multiplier les groupes et à limiter d'autant le temps d'enseignement. Première déception.

La taille des salles de classe n'est pas la seule contrainte. A considérer que le gouvernement soit au rendez-vous du 11 mai et mette suffisamment de masques, de gel, d'essuie-mains à disposition des établissements, la nécessité de faire respecter les gestes barrières aura également de très fortes incidences sur le nombre d'élèves pouvant être physiquement présents au sein de chaque établissement.

Philippe Vincent, qui gère une grande cité scolaire à Aix-en-Provence, a fait ses calculs.

« Si l'on applique les consignes du ministre, cela m'amène à travailler chaque semaine avec 600 élèves, soit près de la moitié des effectifs du lycée. C'est beaucoup trop. On va se retrouver avec des embouteillages aux lavabos ou devant les bombonnes de gel hydroalcoolique. Ce que nous estimons raisonnable, c'est plutôt de partir sur un accueil limité à 10 % des effectifs et de monter ensuite en puissance si l'on constate que les choses se passent correctement. La progressivité annoncée par le Président, pour moi, c'est ça. »

Cette jauge très basse a une conséquence directe : même en excluant a priori ses BTS et ses

prépas, M. Vincent ne pourra pas rescolariser tous les élèves, loin de là.

« Mon idée n'est pas de réfléchir par niveau, mais par groupes de besoin. Cibler les terminales qui n'ont pas 10 de moyenne au contrôle continu et devront passer le bac à la session de rattrapage. Ou bien les secondes les plus fragiles pour qui le choix des spécialités de première sera stratégique. D'autres proviseurs feront d'autres choix en fonction de leur public. Il faut faire confiance aux équipes sur le terrain. Fixer une règle nationale comme le fait le ministre n'a aucun sens. »

La question des gestes barrières se pose de manière encore plus accentuée dans le primaire, où les enfants n'ont pas la maturité (relative !) de leurs aînés, et où les locaux sont souvent bien plus exigus que dans les collèges et lycées. « Dans la situation actuelle, compte tenu des incertitudes sur la contagiosité des enfants, il est impossible de prendre le moindre risque, tranche Francette Popineau, la porte-parole du SNUipp, le syndicat majoritaire des professeurs d'école. Il faudra être systématiquement dans le rappel des règles, penser les récréations de manière échelonnée et passer au lavabo systématiquement avant et après ». Problème : ce fonctionnement est extrêmement chronophage.

Mme Popineau, qui dirige une école à Poitiers en dehors de ses heures syndicales, a elle aussi sorti sa calculatrice :

« Nous avons deux blocs de dix lavabos pour 250 élèves. Si l'on table sur des récréations de 10 minutes limitées à deux classes, cinq minutes de lavage surveillé avant et après, il faut déjà près d'une heure pour faire passer dix groupes. En comptant dix élèves par classe, ce qui me paraît raisonnable et correspond aux préconisations actuelles pour les écoles accueillant les enfants de soignants, on arrive à une jauge maximale de 100 élèves. »

Francette Popineau arrive ainsi à la même conclusion que Philippe Vincent : tous les élèves ne pourront pas rentrer, même en demi-groupes, il faudra prioriser les publics.

L'équation impossible

Le Président et son ministre de l'Éducation ne cessent de le répéter : la réouverture des écoles répond d'abord à un impératif social. Pourquoi pas ? La Macronie a fait de la réduction de la difficulté scolaire, en primaire du moins, l'une de ces grandes œuvres. Et Jean-Michel Blanquer a mis en place un dispositif lourd – évaluations nationales, conseil scientifique – pour démontrer l'efficacité de sa politique. Reste qu'Emmanuel Macron associe également dans son discours retour à l'école et relance de l'économie. Il faut donc marcher sur un fil : permettre aux parents actifs de revenir le plus vite au travail, tout en donnant une coloration sociale à cette reprise pour ne pas prêter le flanc aux critiques accusant le gouvernement de sacrifier les enseignants sur l'autel de l'économie.

Hélas, là non plus, même en prenant le schmilblick par tous les sens, ça ne rentre pas. Reprenons l'équation de Francette Popineau. Du fait de notre pénurie nationale de lavabos, la jauge de son école qui pourrait être théoriquement de 125 élèves si l'on se contentait de diviser les groupes classes en deux, redescend à 100 élèves.

Si la priorité sociale est prise au sérieux, trois places par classe, soit a minima trente places doivent être réservées aux élèves les plus en difficulté. Restent soixante-dix places, soit sept salles de classes de dix places à se répartir entre vingt-cinq groupes de dix élèves, sans compter les éventuels enfants de soignants ou de personnels prioritaires.

« A partir de là, vous avez deux solutions : soit vous faites venir chaque groupe sur quelques jours de classe, et la plus-value pour tout le monde est très faible. Soit vous donnez la priorité aux classes charnières – CP et CM2 – qui viennent un jour ou une semaine sur deux. C'est ce que nous avons préconisé au ministre et c'est ce que nous comptons faire. »

Bref, les élèves de CE1, CE2 et CM1 ne reprendront pas avant septembre, à l'exception de quelques journées neutralisées en juin pour dire au revoir au maître ou à la maîtresse.

Ce dilemme - servir un peu tout le monde ou se concentrer sur quelques-uns – se posera particulièrement dans les écoles populaires ou socialement hétérogènes des métropoles qui par

ailleurs sont très souvent bondées. Dans les écoles plus favorisées ou plus homogènes, la contrainte sociale, naturellement, pèsera moins. Autrement dit, mieux vaudra être riche parmi les riches que riche parmi les pauvres...

Pas de maire, pas d'école !

Agnès Le Brun entretient des relations tout à fait avec cordiale avec Jean-Michel Blanquer. Mais la maire (divers droite) de Morlaix (Finistère) en charge du secteur « éducation » à la puissante Association des maires de France, elle-même ancienne prof de lettres, a très peu goûté – c'est peu dire – la dernière sortie ministérielle. « Nous prenons acte des objectifs du ministre, ou plutôt de ses hypothèses de travail, mais nous rappelons que les collectivités locales n'ont pas pour habitude de subir la pression et de se laisser tordre le bras. »

Pourquoi un tel courroux ? Parce que le plan Blanquer ne dit mot des agents techniques municipaux qui devront pourtant se démultiplier pour se conformer au futur protocole sanitaire. Celui-ci ne sera pas dévoilé avant la semaine prochaine, mais une chose est certaine : son contenu sera extrêmement exigeant, obligeant lesdits agents à des opérations incessantes de désinfection.

Or, « le ministère semble prendre pour acquis que nos personnels arriveront frais dispos le 11 mai et se mettront à sa disposition. La réalité, c'est que nombre d'entre eux, quand ils ne sont pas restés confinés pour des raisons familiales ou de santé, ont été réaffectés à des tâches extrêmement prenantes, dans les Ehpad municipaux, dans des services de livraison caritative. Ils ne pourront pas faire des doubles journées ».

Mme Le Brun suspecte par ailleurs l'Education nationale de vouloir se délester d'une partie de ses missions sur les collectivités. Pour offrir des journées d'activité complètes aux familles, compte tenu des problèmes de capacité des écoles, M. Blanquer a en effet annoncé aux députés la création d'un nouveau dispositif : les 2S2C (sic). Comprendre des activités, pardon des « éléments d'accueil » (resic) « sport, santé, civisme et culture », qu'il entend travailler avec chaque commune.

Las, à en juger de la réaction de Mme Le Brun, le ministre risque de trouver bien souvent porte close.

« On nous parle par exemple de demi-journée à l'école et de demi-journées consacrées à des activités sportives. Mais, ça n'a jamais fonctionné comme ça. Morlaix n'est pas Paris. Les activités extrascolaires sont gérées par le tissu associatif, pas par des animateurs salariés disponibles du jour au lendemain ! »

Rappelons enfin que les décisions d'ouverture et de fermeture des écoles relèvent également des élus. A l'instar de nombreux chefs d'établissement qui ne veulent pas se retrouver « à la tête d'un Charles-De-Gaulle participant à la propagation de l'épidémie » (dixit Philippe Vincent, le patron des proviseurs), beaucoup d'élus locaux refusent d'engager leur responsabilité, compte tenu du flou entourant les modalités du déconfinement.

A Montpellier et à Tulle, les maires Philippe Saurel et Bernard Combes ont décrété que leurs écoles n'ouvriraient pas avant septembre. Tandis qu'à Lille Martine Aubry a annoncé qu'elle se contenterait d'accueillir CP et CM2 au 25 mai, faute de pouvoir repousser les murs. Game over !

Un beau plan ponctué d'acronymes

Le plus simple, finalement, aurait été d'acter les disparités du terrain en édictant un protocole sanitaire strict (ce que tout le monde réclame), en établissant une liste des publics à prioriser, mais en laissant ensuite les équipes libres d'organiser. C'est ce que préconisaient les élus comme les organisations syndicales et cela correspond à cette culture de l'autonomie, dont Jean-Michel Blanquer, dans ses écrits du moins, se montre partisan.

Pourquoi cette option – a priori consensuelle – n'a-t-elle pas été retenue ? Au cabinet du ministre, on fait valoir la nécessité de « mettre la maison sous tension ».

« Une institution comme l'Education nationale ne se remet pas en route du jour au lendemain. Beaucoup de recteurs étaient en attente de réponses, il fallait poser des jalons et fixer un cap, quitte à le faire évoluer ensuite. »

On pourrait ajouter, en outre, que cette forme de lâcher-prise ne correspond pas au caractère du ministre. Qui, malgré ses professions de foi en faveur de l'autonomie et de la « société de confiance », a montré depuis trois ans combien il était jaloux de ses prérogatives. Le ministère a donc opté pour un beau plan ponctué d'acronymes.

Ce n'est pas la première fois qu'un oukase de la rue de Grenelle se retrouve en décalage complet avec la réalité du terrain. La différence, c'est que cette fois-ci, les enseignants ne seront pas les seuls à s'en plaindre. Mal expliquée, mal anticipée, la réouverture très partielle des écoles risque de se montrer politiquement contre-productive, suscitant à la fois la méfiance des parents stressés et la frustration de tous ceux qui attendent le 11 mai comme une libération.

Pour le gouvernement, la situation est très inconfortable, et les échappatoires compliquées à trouver. Desserrer la contrainte sanitaire ? On sent bien que Jean-Michel Blanquer ne serait pas contre. Lors de son échange avec les députés, il a clairement laissé entendre que le confinement des écoles à ses yeux ne pourrait durer éternellement : « Les violences domestiques, la sous-alimentation sont également porteuses de risques », a-t-il ainsi insisté. Reste que ce qui sera peut-être envisageable en septembre ne l'est sûrement pas en mai-juin sans recul sur l'évolution de l'épidémie et les risques de contagion au sein des établissements. Les syndicats sont au taquet pour exiger un principe de précaution maximal. Les élus de tous bords les soutiennent. Il sera difficile de leur imposer quoi que ce soit.

L'autre option serait de renoncer à la priorité sociale. Mais, techniquement, cela ne serait pas suffisant pour réduire la pression sur les écoles et cela constituerait un dédit trop lourd pour l'exécutif qui n'a cessé de s'accrocher à cet élément de langage.

Absentéisme des familles

La seule échappatoire, finalement, est de tabler... sur l'absentéisme des familles. Un principe de réalité auquel Emmanuel Macron, manifestement, a décidé de se soumettre. Jeudi 23, lors d'un échange avec des maires, le Président de la République a ainsi annoncé, sans que rien ne l'ait laissé présager, que la reprise se ferait « sur la base du volontariat ». Une décision étrange, pas vraiment en phase avec les fondamentaux républicains et en rupture complète avec le discours de Jean-Michel Blanquer qui depuis deux semaines s'escrimait à répéter que la scolarisation resterait obligatoire.

Certes, le gouvernement pourra toujours jouer avec les mots : seule l'instruction - sous le contrôle des services académiques - est obligatoire en France, pas l'école. Le Président ne ferait donc que rappeler une évidence. Mais personne n'est dupe : l'école de l'après-confinement sera bien une école à la carte, à laquelle se soustraira une masse inédite de familles. Et, bien évidemment, aucun inspecteur n'aura le temps et les moyens de vérifier que lesdites familles se plieront aux obligations de la continuité pédagogique. Pas plus demain qu'aujourd'hui.

Cette prise de position du Président est donc tout sauf anodine. Avec un peu de chance, si les parents inquiets sont aussi nombreux que ne le laissent penser les enquêtes d'opinion (64 % d'entre eux refuseraient de renvoyer leur enfant à l'école selon un sondage Odoxa-France Info), elle devrait d'ailleurs atteindre son but : desserrer l'étouffement et mettre les écoles en situation d'accueillir tous ceux qui le souhaiteront.

« On aura une école de l'urgence, sans ambitions excessives où l'on s'occupera du mieux que l'on peut de ceux qui voudront bien y venir », prédit ainsi Agnès Le Brun.

Cette concession au réel a une contrepartie : elle ruine les belles intentions sociales affichées jusque-là par l'exécutif. Sans obligation scolaire, impossible d'aller chercher les centaines de milliers d'élèves qui, depuis le 16 mars, ne donnent plus signe de vie à leurs enseignants. Mais, au moins, la responsabilité en incombera aux familles, pas au gouvernement. C'est ce qu'on appelle faire de la politique. Merci, Monsieur Macron.

Gurvan Le Guellec